

## B. — LES ÉCHANGES INTÉRIEURS

### LE TRANSPORT PAR CHEMIN DE FER DES TOURISTES DE CROISIÈRES EN 1936-1937.

La saison touristique 1936-1937 n'a pas connu la fièvre des arrivées de bateaux de la saison précédente, au cours de laquelle les événements d'Espagne avaient obligé nombre de compagnies de navigation à modifier inopinément leurs croisières et à choisir comme port de remplacement celui de Casablanca.

Cette année, les compagnies ont pu établir des programmes qui, avec leur souci de varier les itinéraires, les ont dans une certaine mesure, incitées à éviter le Maroc français qu'elles jugeaient avoir trop fréquenté l'année précédente.

La diminution des croisières au cours de la dernière saison touristique trouve donc une explication dans cet argument que vient compléter celui des risques d'incidents en Méditerranée.

On a constaté, en effet, que plusieurs croisières ont été annulées pour insuffisance de passagers ; cependant que d'autres, maintenues sur un circuit méditerranéen, voyaient leurs effectifs tomber bien en dessous de la moyenne.

Nombre de bateaux de croisières ayant fait escale à Casablanca :

En 1935 .....	57
En 1936 .....	39

Nombre de passagers transportés en trains spéciaux :

En 1935 .....	13.733
En 1936 .....	9.038

Si les recettes des chemins de fer ne sont que très légèrement inférieures à celles de l'année précédente, cela tient à l'augmentation des voyageurs transportés sur de longs parcours (Marrakech) et à la diminution de ceux de 3<sup>e</sup> classe sur Rabat.

En 1935, sur un total de 13.733 passagers, 11.736, dont 3.566 de 3<sup>e</sup> classe, visitaient Rabat et 1.940 visitaient Marrakech.

En 1936, sur un total de 9.038 passagers, 6.423, dont seulement 1.039 de 3<sup>e</sup> classe, ont été acheminés sur Rabat et 2.615 sur Marrakech.

Comme les années précédentes, les croisières anglaises ont constitué la majeure partie du trafic sur Rabat, celui de Marrakech ayant été presque uniquement alimenté par les croisières allemandes.

La reprise des croisières américaines est un événement important, pour la première fois depuis 1932, deux bateaux, l'un battant pavillon italien, s/s « Vulcania », l'autre battant pavillon

français, s/s « Champlain », ont amené des États-Unis une belle clientèle transportée en trois trains spéciaux, dont un sur Marrakech.

Le relevé ci-dessous donne la répartition et l'importance du trafic des croisières sur Rabat et sur Marrakech.

	Sur Rabat	Sur Marrakech
Anglais .....	4.245	»
Allemands ....	1.722	2.181
Américains ...	249	121
Polonais .....	169	263
Italiens .....	38	50
Français .....	»	»
	<hr/>	<hr/>
	6.423	2.615
	<hr/>	<hr/>
TOTAL .....		9.038

Les croisières scandinaves et hollandaises n'ont pas compris le Maroc dans leurs programmes de cette année. Une seule croisière belge a touché Casablanca, d'où les excursions ont été faites en car.

Le transport de ces touristes a nécessité la mise en marche de 47 trains spéciaux, dont 12 sur Marrakech et 37 sur Rabat.

Comparativement à la saison précédente, il y a une diminution de 14 trains sur Rabat, mais sur Marrakech, il n'y a pas de changement.

L'effectif moyen de chaque train a été de :

*Sur Rabat :*

170 pour les croisières anglaises ;  
246 pour les croisières allemandes ;  
184 pour l'ensemble des croisières.

*Sur Marrakech :*

218 pour l'ensemble des croisières.

Il convient de signaler que le tiers des recettes a été réalisé au cours de deux escales du « Monte Rosa », bateau allemand qui transportait 1.300 passagers en juin et 1.000 en septembre ; lors de la première escale, nous avons acheminé 699 passagers en deux trains sur Marrakech et 515 sur Rabat.

Comme l'année précédente, les chemins de fer ont assuré, cette année, le transport de la quasi-totalité des caravanes de croisières.

Bien que les événements qui ont exercé cette année une action défavorable sur le cours des croisières, doivent ou ne plus se produire — couronnement du roi d'Angleterre — ou être sus-

ceptibles d'agir dans un sens contraire, les pronostics pour l'an prochain sont jusqu'ici assez réservés.

Les croisières anglaises s'annoncent moins nombreuses. Il est cependant permis d'escompter que le taux favorable du change stimulera les passagers, et que l'importance accrue des caravanes compensera dans une certaine mesure la diminution des croisières.

Par contre, les croisières allemandes se présentent dans de bonnes conditions.

Par ailleurs, les compagnies allemandes ont décidé de renoncer dans la plupart des cas à

l'excursion de Marrakech dont le règlement nécessite plus de devises que tout autre, et de n'offrir aux passagers que la classique excursion de Rabat.

Seules les croisières américaines sont en très nette augmentation, la reprise amorcée cette année s'accroît. Six navires, dont quatre battant pavillon italien, 1 pavillon français et 1 pavillon norvégien sont déjà inscrits.

Cet appoint permettra, sans doute, d'obtenir en 1937-1938 des résultats sensiblement équivalents à ceux de 1936-1937.

### LES PRODUITS DE LA FORÊT MAROCAINE en 1937.

Le domaine forestier représente au Maroc environ 2.500.000 hectares de boisements et 2.200.000 hectares de nappes alfatières. La mise en valeur, l'aménagement et la protection de ce domaine relèvent du service des eaux et forêts du Protectorat.

Le dahir du 10 octobre 1917, qui constitue la charte forestière du Maroc, a été l'objet de tempéraments nécessaires afin de pouvoir être appliqué aux régions récemment pacifiées de la montagne herbère. Une nouvelle réglementation datée du 15 avril 1937, et approuvée par le général Noguès, répond aux nécessités politiques et aux conditions locales des milieux indigènes qui n'ont pas la notion de la discipline collective en vue de l'intérêt général. Le nouveau régime prévoit quatre stades d'évolution partant de la liberté de fait, telle qu'elle existait au lendemain de la pacification, pour aboutir finalement à l'application intégrale du dahir précité.

L'action du service forestier a porté, notamment durant ces dernières années, sur la régénération progressive des peuplements de chênes-lièges de la forêt de la Mamora, qui a permis jusqu'à présent de ravitailler en combustibles ligneux les grandes cités marocaines telles que Rabat, Casablanca, Meknès, Fès. Pour l'avenir, il a fallu entreprendre la mise en exploitation de nouveaux massifs boisés de montagne.

L'étude de ce problème a été précédée d'une vaste enquête sur les possibilités des masses forestières du Maroc, dont l'inventaire général, qui n'avait pu être que sommaire jusqu'ici, a été dressé en fonction de leur contribution au ravitaillement des grands marchés urbains. On a été ainsi amené à mettre sur pied un plan général d'exploitation de toutes les forêts marocaines et à préciser le rayon forestier d'approvisionnement de chacun de ces centres, susceptible de concilier la conservation de la forêt, la satisfaction des besoins traditionnels des usagers et celle des besoins en bois de feu des populations européennes et indigènes, ce qui représente une production annuelle de un million de stères de bois de feu.

Le bois d'œuvre (bois en grume, madriers, 110.000 chevrons) et les bois de service (perches, piquets, charries, etc.) destinés surtout aux populations indigènes, sont exploités sur tout l'ensemble du territoire. Dans les forêts de chênes-lièges, les démasclages ont porté en 1937 sur 203.000 sujets nouveaux. Le principal produit des forêts de chênes-lièges est en effet le liège dont il a été

exploité cette année 70.000 quintaux (45.800 de liège marchand et 24.000 de liège mâle).

Le rapport entre les deux qualités de produits est modifié, en 1937, au profit du liège de reproduction dont le tonnage augmente en raison de la mise en valeur de la forêt de chênes-lièges que le service forestier est amené à régénérer entièrement et qui est entrée maintenant dans la phase productive. Les 45.800 quintaux de liège de reproduction ont été adjugés, le 5 novembre 1937, pour une somme globale de 4.500.000 francs et le liège mâle pour la somme de 700.000 francs, au lieu de 3.600.000 francs et 687.000 francs en 1936, faisant ressortir le prix moyen du quintal du liège marchand à 129 francs et celui du liège mâle à 29 francs en 1937, contre 123 francs et 12 francs en 1936. Il y a donc eu, cette année encore, une hausse sensible du cours des lièges, hausse due tant aux fluctuations de la monnaie qu'aux événements d'Espagne.

En outre, il a été procédé, il y a quelques mois, à la mise en adjudication du droit de récolter l'alfa dans les régions alfatières d'Oujda et de Taza. Le produit de cette vente, dont 1/10<sup>e</sup> est versé dans les caisses des sociétés indigènes de prévoyance locales, a dépassé 4 millions de francs. Le service forestier a pris, d'ailleurs, à cette occasion, toutes les mesures voulues pour intensifier les exploitations et les étendre à de nouvelles zones du Maroc oriental. Le relèvement du prix des alfas permet d'espérer que cette politique sera couronnée de succès. Dès maintenant, le développement de ces exploitations permet de distribuer aux indigènes des régions alfatières des sommes très importantes sous forme de salaire (le quintal d'alfa cédé par l'indigène est passé de 4 fr. 50 à 8 fr.).

Enfin, 673 quintaux de graines de ricin récoltés dans les dunes de Mogador, seront livrés au ministère de l'air (service des essences).

Les recettes forestières qui, parties de 5.700.000 francs en 1923, avaient atteint 12.000.000 de francs en 1933 et étaient retombées à 10.400.000 francs en 1935, se sont relevées à 12.400.000 francs en 1936, et dépasseront très probablement 15.000.000 de francs en 1937. A ces produits de la forêt marocaine, il convient d'ajouter la valeur du pâturage des 4 millions et demi de bestiaux de la forêt — la grande réserve de pâturage du Maroc — que l'on peut estimer, d'après le service des eaux et forêts du Protectorat, à plus de 45 millions de francs.

**PRODUCTION ET DÉBOUCHÉS DU LIÈGE MAROCAIN.**

Le liège est récolté et mis en vente chaque année par les soins du service forestier du Maroc. Le liège mâle et le liège de reproduction, qui sont des produits très dif-

férents par leur destination, donnent lieu à des marchés bien distincts :

<i>Liège mâle</i>			
Année	Quantité vendue	Prix de vente	Prix moyen du quintal
1935	93.524 quintaux	666.891 francs	7 fr. 13
1936	140.038 —	1.046.613 —	7 fr. 47
1937	124.450 —	1.163.097 —	9 fr. 50

  

<i>Liège de reproduction</i>			
Année	Quantité vendue	Prix de vente	Prix moyen du quintal
1935	50.234 quintaux	2.065.028 francs	41 fr. 10
1936	46.325 —	2.663.308 —	57 fr. 49
1937	55.629 —	5.706.680 —	102 fr. 50

Il est intéressant de noter que le marché de ce liège qui avait enregistré en 1931 une crise très marquée, a très nettement repris à l'heure actuelle, si bien que l'année en cours a vu se liquider, en dehors de la récolte 1937, tout l'arriéré invendu de l'exercice précédent. En 1938, le commerce du liège ne pourra donc compter que sur la récolte annuelle, soit environ 45.000 quintaux.

Une partie du liège marocain est travaillée et industrialisée sur place par quelques sociétés locales. En 1935 et 1936, la quantité de liège transformée sur le territoire du Protectorat fut, pour le liège mâle, le 1/6<sup>e</sup> de la production et le 1/5 pour le liège de reproduction. Tout le reste fut exporté.

1 <sup>o</sup> Mâle :	<i>Quantités de liège exportées (liège brut, râpé ou en planches).</i>		
	1935	1936	1937 9 premiers mois
France et Algérie	8.899 quintaux	15.896 quintaux	} 117.524 —
Angleterre	2.844 —	22.497 —	
Belgique	15.578 —	6.779 —	
Allemagne	9.755 —	2.698 —	
Portugal	»	1.645 —	
Italie	531 —	»	
Espagne	894 —	»	
Roumanie	»	988 —	
Suède	8.510 —	10.086 —	
Norvège	»	9.045 —	
Danemark	2.870 —	10.452 —	
Pays-Bas	6.742 —	6.718 —	
Irak	»	303 —	
États-Unis	16.424 —	16.702 —	
République Argentine	15 —	39 —	
	73.062 —	103.863 —	
2 <sup>o</sup> Déchets et râpures :			
France	»	1.991 quintaux	} 16.767 quintaux
Angleterre	»	5.404 —	
Belgique	971 quintaux	263 —	
Danemark	40 —	1 —	
Algérie	»	1.402 —	
	1.011 —	9.061 —	
3 <sup>o</sup> De reproduction :			
France	3.852 quintaux	9.742 quintaux	} 4.830 —
Algérie	27.606 —	23.680 —	
Angleterre	»	4 —	
Belgique	2.900 —	1.696 —	
Italie	»	1.046 —	
Espagne	»	60 —	
États-Unis	»	48 —	
	34.358 —	36.274 —	21.597 —

De l'examen de ces chiffres, il ressort des zones d'exportation très nettement séparées pour le liège. Le liège mâle est recherché par les pays du nord de l'Europe, ainsi que par les États-Unis. Le liège de reproduction, au contraire, demandé par la France et surtout par l'Algérie, ne trouve un certain débouché que dans les pays de l'Europe méridionale où il alimente l'industrie de la bouchonnerie ; exception faite toutefois pour la Belgique qui se montre à la fois importateur de liège mâle et de liège de reproduction.

La production de liège touche à l'heure actuelle à son déclin en raison de la mise en valeur toute récente de la forêt marocaine. Mais il faut noter que dans un avenir proche cette production atteindra le chiffre moyen de 150.000 quintaux par an. En définitive, le Maroc sera bientôt en mesure de tenir une place très honorable sur le marché mondial du liège par la qualité et la quantité de ses produits.

*(Extrait du Bulletin d'informations de la Résidence générale du Maroc.)*

**ÉTAT**  
des mutations de fonds de commerce  
enregistrées pendant les 4<sup>es</sup> trimestres 1937 et 1936.

VILLES	4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 1937		4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 1936	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Oujda .....	1	5.000	5	60.000
Taza .....	1	3.000	1	2.000
Fès .....	4	70.020	5	135.775
Meknès .....	4	265.440	5	131.000
Port-Lyautey .....	4	204.250	1	1.400
Rabat .....	12	407.700	11	682.160
Casablanca .....	56	2.173.354	41	1.095.162
Settat .....	»	»	1	3.000
Mazagan .....	»	»	1	40.000
Safi .....	2	112.000	1	15.316
Mogador .....	»	»	1	36.000
Oued-Zem .....	1	50.000	1	12.000
Marrakech .....	6	192.000	5	78.900
Agadir .....	»	»	»	»
Kasba-Tadla .....	»	»	»	»
<b>Totaux....</b>	<b>91</b>	<b>3.482.764</b>	<b>79</b>	<b>2.292.713</b>

**ÉTAT**  
des ventes d'immeubles  
enregistrées pendant les 4<sup>es</sup> trimestres 1937 et 1936.

VILLES	4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 1937		4 <sup>e</sup> TRIMESTRE 1936	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Oujda .....	271	2.151.971	248	1.948.627
Taza .....	468	1.393.374	206	381.136
Fès .....	1.015	4.013.850	839	4.722.196
Meknès .....	787	10.567.079	650	3.112.670
Port-Lyautey .....	249	2.198.865	232	1.572.140
Rabat .....	890	12.195.307	626	8.792.998
Casablanca .....	987	22.268.776	820	18.441.188
Settat .....	648	1.418.491	558	952.309
Mazagan .....	830	1.534.221	659	2.360.150
Safi .....	924	1.963.000	406	1.249.000
Mogador .....	143	818.821	117	557.189
Oued-Zem .....	523	786.285	483	758.637
Marrakech .....	653	5.198.391	593	3.480.965
Agadir .....	127	336.555	91	243.629
Kasba-Tadla .....	240	425.860	»	»
<b>Totaux....</b>	<b>7.655</b>	<b>67.270.846</b>	<b>6.528</b>	<b>48.572.834</b>

**ÉTAT**  
des mutations de fonds de commerce  
enregistrées pendant les années 1937 et 1936.

VILLES	ANNÉE 1937		ANNÉE 1936	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Oujda .....	11	152.706	19	534.160
Taza .....	7	99.000	4	21.160
Fès .....	17	420.757	25	597.024
Meknès .....	57	870.790	19	734.740
Port-Lyautey .....	8	265.450	8	70.465
Rabat .....	96	10.103.500	50	2.960.950
Casablanca .....	197	6.364.415	250	7.623.137
Settat .....	2	17.195	3	24.934
Mazagan .....	»	»	3	46.500
Safi .....	4	124.000	6	54.726
Mogador .....	»	»	1	36.000
Oued-Zem .....	1	50.000	1	12.000
Marrakech .....	19	457.519	20	488.620
Agadir .....	2	6.574	6	123.000
Kasba-Tadla .....	1	2.800	»	»
<b>Totaux....</b>	<b>372</b>	<b>18.934.706</b>	<b>415</b>	<b>13.327.416</b>

**ÉTAT**  
des ventes d'immeubles  
enregistrées pendant les années 1937 et 1936.

VILLES	ANNÉE 1937		ANNÉE 1936	
	Nombre	Valeur	Nombre	Valeur
Oujda .....	1.226	10.996.110	990	7.669.195
Taza .....	1.427	3.997.139	864	2.804.423
Fès .....	4.086	19.188.385	3.728	23.068.638
Meknès .....	3.884	30.442.772	3.303	16.067.350
Port-Lyautey .....	1.181	8.129.112	826	5.245.888
Rabat .....	3.772	41.523.412	3.015	32.103.885
Casablanca .....	4.113	90.156.140	3.571	81.562.905
Settat .....	2.428	19.717.098	2.251	4.297.228
Mazagan .....	2.966	18.521.134	2.266	6.599.873
Safi .....	2.330	7.575.700	1.228	4.232.793
Mogador .....	483	2.167.564	495	1.709.946
Oued-Zem .....	2.430	2.744.234	3.313	4.262.055
Marrakech .....	2.922	30.701.796	2.601	16.675.721
Agadir .....	638	1.733.633	523	1.593.913
Kasba-Tadla .....	671	1.103.600	»	»
<b>Totaux....</b>	<b>34.557</b>	<b>288.697.829</b>	<b>28.974</b>	<b>207.893.813</b>

**FAILLITES, LIQUIDATIONS JUDICIAIRES, PROTÈTS.**  
Situation trimestrielle. — 4<sup>e</sup> trimestre 1937.

RESSORT JUDICIAIRE	FAILLITES (1)			LIQUIDATIONS JUDICIAIRES			PROTÈTS (2)		
	4 <sup>e</sup> trimestre 1936	4 <sup>e</sup> trimestre 1937	Ensemble de l'année 1937	4 <sup>e</sup> trimestre 1936	4 <sup>e</sup> trimestre 1937	Ensemble de l'année 1937	4 <sup>e</sup> trimestre 1936	4 <sup>e</sup> trimestre 1937	Ensemble de l'année 1937
<i>Casablanca :</i>									
Casablanca .....	5	10	32	3	4	28	1.061	885	3.454
Mazagan .....	»	»	»	»	»	»	37	31	149
<i>Rabat :</i>									
Rabat .....	6	7	27	4	5	13	324	293	1.068
Port-Lyautey .....	»	»	»	»	»	»	101	88	289
<i>Oujda :</i>	7	1	8	»	»	»	317	229	1.003
<i>Marrakech :</i>									
Marrakech .....	5	4	16	»	1	3	243	150	644
Safi .....	»	»	»	»	»	»	48	51	209
Mogador .....	»	»	»	»	»	»	61	12	142
Agadir .....	»	»	»	»	»	»	»	43	»
<i>Fès :</i>									
Fès .....	9	2	14	3	3	9	214	175	798
Meknès .....	»	»	»	»	»	»	194	161	635
Taza .....	»	»	»	»	»	»	34	27	178
<b>Totaux.....</b>	<b>32</b>	<b>24</b>	<b>97</b>	<b>10</b>	<b>13</b>	<b>53</b>	<b>2.634</b>	<b>2.145</b>	<b>8.569</b>

(1) Les chiffres représentent les faillites et liquidations judiciaires déclarées dans le ressort du tribunal de première instance.

(2) Les chiffres représentent les protêts faits dans le ressort du tribunal de paix.

**TABLEAU DES OPÉRATIONS DE GARANTIE**  
pendant l'année 1937.

	PLATINE		OR		ARGENT		VALEURS des objets importés (pierres précieuses comprises)
	Nombre d'objets présentés au contrôle	Poids	Nombre d'objets présentés au contrôle	Poids	Nombre d'objets présentés au contrôle	Poids	
<b>A. — IMPORTATION.</b>							
Casablanca .....	174	k. 0,447	11.063	k. 28,981	43.770	k. 358,164	Fr. 3.327.046
Fès .....	40	0,162	1.531	7,650	18.123	28,770	964.750
<b>TOTAUX .....</b>	<b>214</b>	<b>0,609</b>	<b>12.594</b>	<b>36,631</b>	<b>61.893</b>	<b>386.934</b>	<b>4.291.796</b>
<b>B. — ADMISSION TEMPORAIRE.</b>							
Casablanca .....	298	0,765	4.224	9,381	2.442	24,550	
Fès .....	743	2,974	7.056	35,286	15.359	17,680	
<b>TOTAUX .....</b>	<b>1.041</b>	<b>3,739</b>	<b>11.280</b>	<b>44,667</b>	<b>17.801</b>	<b>42,230</b>	
<b>C. — FABRICATION LOCALE.</b>							
Casablanca .....	889	2,681	18.308	52,086	84.128	860,616	
Fès .....	4	0,015	26.004	129,979	123.627	1.291,240	
Marrakech .....	»	»	3.206	15,915	113.428	1.205,070	
<b>TOTAUX .....</b>	<b>893</b>	<b>2,696</b>	<b>47.518</b>	<b>197,980</b>	<b>321.183</b>	<b>3.356,926</b>	